



# CONSEIL SECTORIEL DE L'IMPRIMERIE DU CANADA (CSIC)

## Plan stratégique 2010-2013

**Énoncé de mission du CSIC :** Aider les employés et les employeurs de l'industrie canadienne de l'imprimerie et des communications graphiques à développer et à maintenir une main-d'oeuvre qualifiée et à assurer une gestion progressive des ressources humaines, afin de maximiser les possibilités de carrière des employés et de soutenir la prospérité de l'industrie.

**Principe directeur du CSIC :** Grâce à des activités de rapprochement et de communications, l'établissement de partenariats fait partie intégrante de toutes les activités du CSIC. Le CSIC travaillera en partenariat avec les intervenants de l'industrie pour atteindre ses objectifs.

**OBJECTIF 1 :** Que l'industrie dispose de travailleurs qualifiés qui ont des compétences polyvalentes

**BUT 1:** Normes de compétences uniformes

**Activité 1 :** Élaborer et réviser les normes de compétences

**Activité 2 :** Mettre en œuvre les normes de compétences dans les établissements de formation, ainsi qu'auprès des employeurs et des employés

**OBJECTIF 2 :** Que l'industrie assure le maintien en poste des travailleurs actuels et recrute de nouveaux travailleurs

**BUT 1 :** Accroître les connaissances sur la planification de carrière dans l'industrie de l'imprimerie

**Activité 1 :** Promouvoir l'industrie de l'imprimerie et des communications graphiques comme destination de carrière auprès de groupes ciblés

**Activité 2 :** Continuer les stages dans le cadre du programme Objectif carrière

**Activité 3 :** Mettre au point des outils axés sur les cheminements de carrière

**OBJECTIF 3 :** Que l'industrie adopte des pratiques exemplaires et stratégiques en matière de gestion des RH

**BUT 1 :** Transmettre de l'information sur les pratiques exemplaires en matière de gestion des RH et fournir de l'aide pour mettre ces pratiques en application

**Activité 1 :** Mettre au point des outils de RH à l'intention des gestionnaires

**Activité 2 :** Réaliser une étude de faisabilité et fournir de l'aide pour la mise en œuvre des outils de RH, soit directement ou par voie de contrat

**OBJECTIF 4 :** Que l'industrie prenne des mesures coordonnées pour régler les enjeux communs de RH

**BUT 1 :** Établir des partenariats avec des autres organisations pour assurer l'élaboration et la prestation de programmes et de services

**Activité 1 :** Établir des principes, des cadres et des options régissant les partenariats

**Activité 2 :** Participer à des réunions avec des organisations provinciales et régionales

**Activité 3 :** Mettre au point des initiatives pilotes axées sur la prestation de services et le financement provincial

**BUT 2:** Reconnaissance liée à l'atteinte des normes de compétences

**Activité 1 :** Élaborer un modèle de certification / reconnaissance

**Activité 2 :** Mettre en œuvre le programme de certification

**Activité 3 :** Créer des outils d'évaluation des besoins d'apprentissage à l'intention des employeurs et des employés

**BUT 3:** Élaboration d'un programme de formation et de modèles de prestation qui correspondent aux normes de compétences

**Activité 1 :** Assurer la tenue d'un répertoire des programmes de formation et des fournisseurs connexes

**Activité 2 :** Établir les besoins et les options en matière de formation

**Activité 3 :** Réaliser une étude de faisabilité et planifier la prestation ou l'impartition de la formation

**Activité 4 :** Élaborer et mettre en œuvre un modèle d'accréditation

**BUT 2 :** Fournir de l'information sur le marché du travail et les répercussions de la technologie pour assurer la gestion stratégique des RH

**Activité 1 :** Créer une base de données d'IMT et des renseignements connexes

**Activité 2 :** Mettre en œuvre la CRTC

**Activité 3 :** Réaliser une étude de faisabilité et fournir des conseils sur les répercussions des investissements dans la technologie sur les RH

**BUT 2 :** S'assurer que les employeurs et les employés comprennent le rôle que joue le CSIC et ce qu'il peut faire pour eux

**Activité 1 :** Exécuter de vastes stratégies de communications diversifiées afin d'atteindre les publics cibles

**Activité 2 :** Mobiliser les secteurs de l'emballage, des journaux et des arts graphiques à travailler avec le Conseil sectoriel